

Covid-19 : CDC Habitat engage un plan de soutien exceptionnel du secteur de l'immobilier et lance un appel à projets pour la production de 40.000 logements

Paris, le 27 mars 2020

Dans le contexte de grave crise sanitaire que traverse le pays, face à la menace d'une récession redoutée pour l'économie française, le Gouvernement a préparé un plan de soutien immédiat de 45 milliards d'euros et mis en place un dispositif de garantie d'emprunts de 300 milliards d'euros.

CDC Habitat, membre de la Banque des Territoires, se doit de prendre part aux mesures de soutien en faveur du secteur immobilier français, par une commande de 40.000 logements neufs. Les programmes seront réservés et lancés auprès des promoteurs immobiliers dans les 12 prochains mois pour soutenir l'économie des territoires.

En qualité de premier bailleur de France, le groupe CDC Habitat entend participer activement à la relance du secteur immobilier par la production de nouveaux logements en mobilisant un large réseau de partenaires, promoteurs et organismes de logement social membres du réseau « CDC Habitat Partenaires ».

Un appel à projets pour bénéficier à tous

- **15.000 logements locatifs abordables contractualisés neufs et 10 000 logements locatifs intermédiaires neufs**, pour le groupe CDC Habitat et les fonds d'investissements gérés par sa filiale AMPERE Gestion ;
- **15.000 logements sociaux neufs**, pour le groupe CDC Habitat ou **pour tout organisme de logement social membre du réseau « CDC Habitat Partenaires »**.

Ces logements seront **construits en priorité dans les zones tendues (A bis, A et B1) et dans les communes du Plan Action cœur de ville**. Ils seront commandés en VEFA auprès de l'ensemble des promoteurs immobiliers, dans le cadre notamment de partenariats à grande échelle permettant les achats en blocs.

« À terme, de nombreux territoires pourront bénéficier de cette nouvelle offre de logements. Et dès à présent, c'est tout le secteur de la construction dont nous voulons soutenir la relance concrète, rapide, et dans le cadre des partenariats que nous entretenons avec les acteurs du secteur. Nous prendrons les mesures de simplifications et de réactivité qui s'imposent pour assurer une bonne fluidité des actions », indique André Yché, président du directoire de CDC Habitat.

CDC Habitat s'engage au service de l'État, des territoires et des bailleurs sociaux locaux

Le développement de l'offre de logements de CDC Habitat s'appuie de longue date sur un mode de production menée en partenariats avec les promoteurs ou les aménageurs, et plus récemment, dans le cadre de la loi ELAN, par le biais de partenariats avec les organismes de logement social. Le groupe CDC Habitat réalise une part importante de sa production *via* des acquisitions en blocs, en VEFA, auprès de promoteurs avec lesquels il noue des partenariats forts et durables, qu'il entend aujourd'hui conforter.

« Nous souhaitons apporter des réponses locales, sur tous les territoires et avec les organismes de logement social membres du réseau « CDC Habitat Partenaires », aux besoins de logements pour contribuer à relancer sur le plan national une économie qui risque d'être durement touchée, rappelle André Yché. En tant que filiale de la Caisse des Dépôts et membre de la Banque des Territoires, notre devoir est de soutenir l'économie immobilière en accélérant notre rythme de mise à disposition de logements attractifs pour les foyers modestes et les classes moyennes. »

CDC Habitat

Filiale immobilière à vocation d'intérêt général de la Caisse des Dépôts, le groupe CDC Habitat est le premier bailleur français avec plus de 510 000 logements. Il offre une réponse performante aux besoins en logements de l'Etat, des collectivités, des grands établissements publics et des citoyens. Son activité s'inscrit pleinement dans le cadre de la Banque des Territoires, créée en 2018. Le groupe CDC Habitat couvre l'intégralité de l'offre de logements pour proposer à ses locataires un véritable parcours résidentiel, avec des logements adaptés à leurs besoins et à leurs ressources, en location ou en accession : logements sociaux ou très sociaux, logements intermédiaires et libres, résidences étudiantes ou jeunes travailleurs, résidences pour seniors ou intergénérationnelles, établissements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), accession sociale à la propriété, libre et à prix maîtrisé.

En tant qu'acteur majeur de l'habitat en France, CDC Habitat s'attache à exercer sa mission au service du bien commun à travers une démarche de Responsabilité Sociétale d'Entreprise vis-à-vis de l'ensemble de ses parties prenantes.

www.cdc-habitat.com

AMPERE Gestion

Filiale du groupe CDC Habitat, AMPERE Gestion est une société de gestion qui a pour objectif de mobiliser des épargnes au service de projets immobiliers intégrant souvent une dimension d'utilité sociale. Créée en avril 2014, AMPERE Gestion inscrit pleinement son action dans les objectifs stratégiques de CDC Habitat et de la Caisse des Dépôts.

<https://amperegestion.cdc-habitat.com/>

Le réseau CDC Habitat Partenaires

Dans le cadre de la réorganisation du secteur HLM, CDC Habitat propose aux organismes de logement social qui le sollicitent des partenariats solides et durables, afin de les accompagner dans le développement de leurs objectifs stratégiques. Les organismes peuvent ainsi rejoindre le réseau « CDC Habitat Partenaires » et bénéficier d'un accompagnement sur mesure, garantissant leur ancrage territorial et l'autonomie de leur gouvernance. Le réseau est actuellement constitué d'une quarantaine d'organismes.

[Rejoignez-nous sur twitter](#) 

Contacts Presse :

Gauthier Bencheïkh
Cabinet CLAI
07 77 26 24 59
cdchabitat@clai2.com